

Image not found or type unknown



Pas de délégués du personnel

Par **aulono_old**, le **20/12/2007** à **14:05**

Bonjour,
mon entreprise en cessation d'activité, tout le monde a été licencié pour motif économique.
Nous étions plus de 5 CDI plein temps et suite à un passage d'un inspecteur du travail l'année dernière, mon ancien employeur avait reçu une lettre qui lui rappelait son obligation d'effectuer des élections de délégués.
Ces élections n'ont pas eu lieu et nous sommes tous licenciés pour motif économique.
A t'on le droit de porter plainte et que peut on demander?